

Association des Amis du Parc Naturel Régional des Garrigues

(APREG)

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24 mai 2018

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APREG s'est tenue le jeudi 24 mai à 17h45 à la salle des Capitelles 30700 St Quentin la Poterie.

Le Président, Bruno Julien, remercie le Maire Yvon Bonzi d'avoir bien voulu nous mettre à disposition ses locaux.

Il accueille les participants et ouvre la séance à 17h45 en informant les participants que l'intervention du conseiller régional Fabrice Verdier aura lieu après la tenue de l'Assemblée Générale, il suit alors les points de l'ordre du jour.

1. Accueil/émargement

Le Président constate que sur la liste d'émargement et au vu des pouvoirs reçus :

- pour le 1^{er} collège, sur les 24 personnes morales ayant payé leur cotisation pour l'année en cours : 12 sont présentes et 4 représentées.
- pour le 2^{ième} collège, sur les 72 personnes physiques ayant payé leur cotisation pour l'année en cours, 47 personnes sont présentes ou représentées.

Plus d'un tiers des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2. Rapport d'activités et rapport moral

Le Président présente à la fois le rapport d'activités et le rapport moral (point 6 de l'ordre du jour). Il est joint en annexe du présent compte-rendu.

En 2017, le Conseil d'Administration s'est tenu 6 fois et nous avons organisé plus de 30 réunions dans le périmètre du PNR en regroupant plusieurs communes à chaque fois. Ces réunions ont permis de présenter l'intérêt d'un PNR et l'étude de faisabilité, elles ont aussi été l'occasion de répondre aux différentes interrogations. Nous avons rédigé une synthèse de tous ces questionnements.

Nous avons ainsi distribué 50.000 flyers dans les boîtes aux lettres avec le soutien de plusieurs de nos associations membres. 5000 stickers ont également été produits. Nous avons participé aux Rencontres du Pont du Gard, organisées par l'association L'Uzège. Ces rencontres ont rencontré un grand succès et ont permis d'envisager un ensemble d'actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du futur PNR.

Un déjeuner de presse a été organisé et des interviews donnés à Carnets de campagne sur France Inter, sur Radio Fuze et Radio Ecclesia.

Le nombre d'adhérents est passé en 2017 de 9 à 16 personnes morales et de 21 à 79 particuliers.

Une petite quarantaine de communes ont délibéré pour adhérer à l'association de préfiguration. Mais il existe encore des blocages liés au contexte politique local, Uzès et de nombreuses communes alentours ne se sont pas encore prononcées.

Le Président rappelle que notre association est apolitique et ne prendra pas partie pour l'un ou l'autre. Il a rencontré tous les responsables politiques locaux et les principaux acteurs du territoire en essayant de favoriser une solution qui rassemblerait tous les élus pour l'intérêt commun. Il fait part d'une rencontre qu'il vient d'avoir il y a quelques heures avec le maire d'Uzès qui lui a annoncé qu'il proposerait à son Conseil Municipal du 4 juin de voter en faveur d'un PNR.

3. Présentation des comptes :

En l'absence du trésorier, le Président présente le détail des comptes 2017.

Le compte d'exploitation de l'année 2017 fait apparaître des charges de 4372€ (essentiellement liées à la production de flyers et aux réunions d'information) et un produit de 5138€ (subventions et cotisations des membres) permettant de dégager un excédent de 766€. Une réserve de 512€ des exercices antérieurs permet de commencer l'année 2018 avec une réserve de 1278€.

Pour faciliter les adhésions en ligne, l'association a ouvert un compte à Helloasso qui permet de régler directement la cotisation par carte bancaire, par virement ou par chèque.

4. Approbation des comptes :

Les comptes 2017 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

5. Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs à l'unanimité des présents et représentés.

6. Priorités et programme 2018 :

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'une association d'émergence ou de préfiguration regroupant la grande majorité des communes du périmètre d'étude voie le jour avant la fin de l'année et que le réel travail de conception puisse commencer.

Le groupe d'expert sera structuré pour apporter son concours aux travaux de conception de la charte.

L'association doit poursuivre sa consolidation en s'élargissant à de nouveaux membres.

Nous avons rédigé à cette intention un nouveau flyer et l'avons tiré à 5000 exemplaires.

Nous avons décidé de créer un site internet pour mieux nous faire connaître et mobiliser la société civile. Sandrine Faivre a bien voulu participer à son cahier des charges et nous avons lancé un appel d'offres. La Société Déd@le Multimédia a été retenue.

Un dossier de demande d'agrément environnement pour l'association a été déposé le 6 mars 2018. Nous n'avons pas reçu de réponse pour le moment.

7. Budget 2018

Deux demandes de subvention de 1000€ ont été faites auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour la création du site internet. Pour le moment seul le Conseil Régional a répondu négativement.

Notre budget se répartit comme suit :

Dépenses : 3175€ comprenant l'assurance (75€), frais de bureau et d'impression (650€), frais de réunions (110€), Congrès des PNR (400€), site internet (1500€), Adhésions en particulier à l'association de préfiguration (440€ ?)

Compensées par : solde bancaire 1278€, cotisations 1000€, subvention 500€, dons 500€.

8. Fixation du montant des adhésions 2019 :

L'Assemblée décide à l'unanimité des présents et représentés de ne pas modifier le montant des cotisations, soit 5 € pour les particuliers et 20€ pour les personnes morales.

9. Approbation du règlement intérieur :

Le président présente un projet de règlement intérieur tenant compte des remarques et décisions prises lors de notre dernière Assemblée Générale Extraordinaire. Il précise le comportement de l'Association vis-à-vis de positions minoritaires en son sein ainsi que le fonctionnement de notre Comité d'Experts. (Voir en PJ).

Il est mis aux votes et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

10. Election des administrateurs :

Le secrétaire rappelle que nous avons actuellement 15 administrateurs (10 personnes morales et 5 personnes physiques), nos statuts imposent une répartition de 2/3 1/3, mais permettent un maximum de 21 membres.

Trois administrateurs arrivent en fin de mandat de 3 ans et sont candidats à leur réélection : la SARL Depasse, Henry de Cazotte et Pascal Vincent.

De nouvelles candidatures se proposent : l'Association des Amis de la Réserve de Biosphère des Gorges du Gardon, la SCI Catoche, l'Association du Vallon d'Escaune, Florence Clap et Sandrine Faivre.

Chacun se présente :

Daniel Roux représente la SCI Catoche, après avoir fait l'Ecole d'Horticulture de Versailles, il s'est lancé dans l'élevage et la culture maraîchère. Il a été responsable d'une grande entreprise d'édition et a planté il y a quelques années 20 000 arbres dans sa propriété de St Siffret.

- Christophe Cavard, ancien député de la circonscription, est président des Amis de la Réserve de Biosphère des Gorges du Gardon, regroupant 26 communes. Les Gorges ont obtenu la reconnaissance de l'Unesco : « Réserve de biosphère ». Le but de l'association est de valoriser et fédérer ces communes dans le cadre du futur PNR, dont les Gorges du Gardon seront la partie cœur.

- Bernard Jonquet, président de l'association du Vallon d'Escaune, précise que sa commune de Sernhac fait partie de cette Réserve de Biosphère des Gorges du Gardon. L'objet de l'association est de mettre en valeur et aménager le site traversé par l'aqueduc venant du Pont du Gard. 4ha de terrasses méditerranéennes sont en cours de débroussaillage. 30 personnes ont en charge chacune une petite oliveraie.

- Florence Clap est ornithologue, diplômée en Ecologie et en Droit de l'environnement, elle travaille actuellement au Comité français de l'UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature, à Paris où elle est en charge des politiques de biodiversité. Elle habite à St André de Roquepertuis. Elle est prête à s'investir pour l'association.

Le président informe l'Assemblée Générale que le trésorier actuel Jean-Louis Ival, a souhaité à plusieurs reprises être déchargé de sa fonction. Florence est prête à prendre le poste de trésorière, elle a eu l'occasion de gérer un budget dans sa vie professionnelle.

-Sandrine Faivre habite à Bouquet, elle a une connaissance pluridisciplinaire des moyens de communication, a travaillé dans le groupe Publicis, puis a été chargée de mission au PNR de la Vallée de Chevreuse pour valoriser le patrimoine, elle a mené deux missions en Uzège Pont du Gard dont la communication de l'EPCI du Pont du Gard. Elle ne travaille plus, mais veut bien mettre ses compétences au profit de l'Association. Elle a préparé l'appel d'offres pour notre futur site et va nous présenter la conception de ce dernier.

Le président procède alors à l'élection des administrateurs :

Les 5 candidats sont élus ou réélus à l'unanimité des présents et représentés.

Election pour le poste de trésorier :

Le président propose à l'Assemblée Générale de voter pour le remplacement du trésorier actuel Jean-Louis Ival par Florence Clap.

L'Assemblée vote unanimement pour Florence Clap en tant que trésorière. L'Assemblée lui donne tout pouvoir pour gérer les comptes de l'Association auprès des organismes bancaires.

Le président en profite pour remercier Jean-Louis Ival pour le travail accompli.

11. Présentation de la maquette du futur site internet

Sandrine Faivre présente un diaporama sur la maquette du futur site internet. (Voir en pièce jointe). Le président la remercie pour tout son investissement personnel dans la réalisation de la conception et du cahier des charges de notre futur site.

12. Questions diverses :

Une remarque est faite dans l'assistance sur la nécessité de bien être cohérent avec le site du futur PNR. Il est répondu qu'évidemment des liens croisés existeront entre ces deux sites et que de conserve, les deux sites éviteront les incohérences, mais cela ne nous empêche pas d'avancer et de construire notre site.

Une autre remarque est faite sur les deux intitulés : « Qui sommes nous ? » et « Les Amis du PNR » pour éviter les redondances.

Faut-il prévoir un espace « forum » ? La gestion d'un tel espace n'est pas facile, il n'est pas prévu dans un premier temps.

Plus aucune question n'étant soulevée par l'assistance, le Président lève la séance à 19h30 en précisant que Monsieur Verdier était retardé.

Intervention de Mme Noguier :

Il passe alors la parole à Madame Bérengère Noguier, présidente du SMGG et conseillère départementale afin qu'elle fasse le point sur les adhésions des communes.

Mme Noguier remercie notre Association pour son fort investissement et toutes les actions qu'elle a pu mener jusqu'à présent.

Elle rappelle que la Région a confié au SMGG le portage de l'étude de faisabilité et la mission d'aller jusqu'à l'association de préfiguration. Le périmètre comprend 80 communes et 40 villes-porte ou communes associées.

Ce projet répond à des enjeux très forts.

Le SMGG sollicitera la Région pour qu'elle se prononce en octobre, le Département se prononcera ensuite et le démarrage de l'Association de Préfiguration est programmée pour fin 2018.

Il faut l'adhésion de 50% des communes, nous en avons 37 sur 80, il en manque 3.

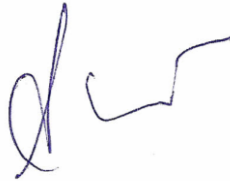
Les communes frontalières sont les plus mobilisées !

Bruno Julien fait part d'une rencontre qu'il a eu l'après midi même avec Monsieur Jean-Luc Chapon qui lui a annoncé que le Conseil Municipal d'Uzès délibèrera sur le PNR le 4 juin.

Tout cela va donc dans le bons sens !

Le président remercie Mme Noguier pour toutes ces informations et invite les participants à partager un pot de convivialité.

L'arrivée tardive de Monsieur Verdier n'a pas permis la présentation qu'il avait prévue, une obligation de dernière minute au Lycée des métiers d'art, l'ayant empêché. Il a néanmoins rappelé le soutien de la Région au projet de PNR et confirmé les plannings annoncés par Mme Noguier. Il a rajouté que sa commune de Fons sur Lussan s'était déjà prononcée en faveur du PNR et qu'il faut la rajouter aux 37 !



Vallabrix, le 1^{er} juin 2018

Le Secrétaire de Séance
Alain Loones
Secrétaire Général

APREG : Association des Amis du Parc Naturel Régional des Garrigues
Siège Social : Domaine de Castelnau 30700 Saint Quentin-la –Poterie
Association loi 1901, déclarée le 27 avril 2014, enregistrée sous le numéro W302011345. Changement de dénomination le 21 février 2018.